# AVERTISSEMENTS AGRICOLES

FLP 17-5-73 528128

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

EDITION DE LA STATION "MIDI-PYRENEES"

(ARIÈGE, AVEYRON, HAUTE-GARONNE, GERS, LOT, HAUTES-PYRENEES, TARN, TARN-ET-GARONNE) (Tél. 86-31-55 et 86-32-55)

PROTECTION DES VEGETAUX - Rue St-Jean prolongée
B.P. n° 20 — 31130 BALMA

ABONNEMENT ANNUEL 30 F
S/Rég. recettes Dir. Dép. Agri. Hte-Gne
Rue St-Jean prolongée - BALMA
C.C.P. 8612-11 R TOULOUSE

- Supplément n° 1 au Bulletin n° 152 de mai 1973 -

1973 - 10ème envoi.

## /ARBRES A FRUITS A PEPINS/

- Tavelures du poirier et du pommier :

Les premières taches, très rares, sont apparues à partir du 10 mai sur arbres non protégés, tandis que d'autres, très probablement plus nombreuses, vont se manifester dès les tout derniers jours de la semaine en cours.

En outre, le nombre des germes hivernants susceptibles d'être projetés à l'occasion des pluies à venir, demeure encore assez important. En conséquence, la végétation s'étant fortement accrûe depuis une semaine, il est conseillé d'effectuer un nouveau traitement dès la première menace de pluie.

- Résidus de composés arsenicaux sur pommes et poires :

Au cours des mois précédents, des pommes provenant de différentes zones de production françaises ont été refoulées par les autorités de la République Fédérale allemande parce que l'analyse avait fait apparaître la présence de faibles résidus d'arsenic.

Or, la législation allemande ne tolère aucun résidu de cette substance au niveau de l'épiderme des fruits.

Cependant, ce métalloïde peut se rencontrer naturellement dans les fruits, étant puisé dans le sol par les racines.

Afin d'éviter de fournir prétexte à de nouvelles mesures de refoulement, nous conseillons aux arboriculteurs dont les produits sont susceptibles d'être exportés de ne pas utiliser l'arséniate de plomb pour les traitements, ni la spécialité "Tuzet" employée comme anti-russeting sur la variété Golden délicious, qui contient un sel d'arsenic.

## /ARBRES A FRUITS A NOYAU/

- Rouille du prunier :

Dès qu'une période pluvieuse sera annoncée, effectuer un traitement en employant l'un des produits suivants :

| | | | |
|---|---|---|---|
| - carbatène | : 200 g/hl | ! - méthylthiophanate | : 50 g/hl |
| - folpel | : 100 g/hl | ! - tétrachloroisophtalonitrile | : 150 g/hl |
| - mancozèbe | : 160 g/hl | ! - zinèbe | : 200 g/hl |
| - manèbe | : 160 g/hl | ! - zirame | : 180 g/hl |

- Carpocapse des prunes :

Bien que le vol des papillons soit commencé depuis quelques jours, il est encore trop tôt pour intervenir ; attendre un prochain bulletin.

## /TOUS ARBRES FRUITIERS/

- Pucerons :

L'activité de ces insectes est encore importante cette année. Surveiller les vergers et intervenir si cela est nécessaire.

Les produits seront choisis parmi ceux qui figurent dans la liste du bulletin n° 150 de mars. Toutefois, compte tenu des effets nocifs importants que peuvent avoir certains d'entre eux sur la faune auxiliaire (coccinelles, syrphes ...), nous

conseillons de préférence l'un des aphicides suivants :

- Carbophénothion (acaryl, ascan) ; - Endosulfan (brumofan, endofène, thiodan, thiodane) ; - Isolane (primine) ; - Oxydemeton méthyl (métasystémox R.) ; - Phosalone (azofène, dynalone, zolone) ; - Phosphamidon (dimécron) ; - Pirimicarbe (pirimor) ; - Vamidothion (kilval, sepaphid, systamac, vamifène).

Pour être complets, nous devons informer nos abonnés que pour les produits récents, encore en autorisation provisoire de vente, nous ne possédons pas d'éléments suffisants concernant leur toxicité à l'égard de la faune auxiliaire : Acéphate (orthène) ; Dialifor (torak) ; Dioxocarb (elocron) ; Méthamidophos (tamaron).

- Araignées rouges (P. ulmi) :

Nous rappelons les termes de notre bulletin du 2 mai.

## /VIGNE/

- Mildiou :

Les conditions climatiques sont très défavorables à lA maladie. Cependant, nous rappelons qu'il est recommandé, à titre préventif, de supprimer les pousses inutiles partant de la base des souches sur lesquelles les premiers foyers s'installent de préférence.

- Oïdium :

Si un soufrage n'a pas encore été appliqué, le faire par poudrage autant que possible.

## /CULTURES LEGUMIERES/

- Melon :

Des dégâts dus à la mouche grise des semis ont été observés, dans le Tarn-et-Garonne notamment. A l'intérieur des galeries situées dans la tige et les racines, on trouve de petites larves blanches (asticots).

On peut encore diminuer les dommages en traitant les jeunes plantes avec un produit à base de mévinphos (50 g MA/hl).

- Carence en molybdène sur melon :

Plusieurs cas nous ont été signalés dans des cultures du Gers et de Tarn-et-Garonne. Rappelons que le feuillage prend une teinte jaune ivoire et a tendance à se nécroser en bordure des feuilles avec un enroulement vers la face supérieure. Les plantes très atteintes restent naines.

Traiter les parties atteintes en employant du molybdate d'ammonium à raison de 2 g pour 100 litres d'eau.

BALMA, le 15 mai 1973.-

Le Chef de la Circonscription phytosanitaire "Midi-Pyrénées",

P. TEISSEIRE.-

Les Ingénieurs chargés des Avertissements Agricoles,

J. BESSON - E. JOLY.

Imprimé à la Station d'Avertissements Agricoles de "MIDI-PYRENEES".

Le Directeur-Gérant : L. BOUYX.-